



## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 septembre 2020

### Compte-rendu de réunion

#### Présents :

Moïse CARON (Maire)

Laurent BESNARD

Isabelle FRETZ

Alexandre PHILISPART

Daphné PERROT

Patrick WALLET

Kelly CHEVALLIER

Hervé LAUREAU

Yannick CAILLET

Aurore PREAUD

Gilles BONIN

Estelle LANCELOT

Laurent CHABRILLAT

**Absentes :** Charlène MOUSSET (procuration à M. CARON) Jocelyne COUSSEAU (procuration à Mme Perrot)  
Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19h10. Elle a été levée à 22h10.

**Secrétaire de séance :** Aurore PREAUD

#### APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

Mr le Maire Moïse CARON procède à l'appel de chaque membre participant au conseil municipal.

### RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

#### 1/ Point finances à fin Aout 2020 :

- Tableau des dépenses
- Prévisions à fin 2020

#### 2/ Délibérations :

- Vote des délégués TITULAIRES au SIGES
- Vote de la redevance occupation du domaine public par le S.I.E.G.E et signature convention
- Vote et signature de la convention de gestion des eaux pluviales par la SNA
- Vote de la vente des parcelles de la Côte aux Brebis après définition des limites cadastrales
- Vote du tracé piétons la cailletterie et autorisation de création
- Vote du budget enherbement des cimetières
- Vote de l'indemnité conseiller municipal délégué (Laurent Besnard à la voirie)
- Vote du choix du fournisseur et du coût du SELF pour cantine scolaire
- Vote de la mise en location du bâtiment complet ou partiel « ancienne mairie »
- Vote du prix des loyers « ancienne mairie »
- Vote des heures sup majorées pour les employés(e)

#### 3/ Points sur commissions (par les VP)

- Point employé(e)s (par Mr le Maire)
- Point travaux sur la commune
- Point commission Voirie
- Point commission école
- Point commission urbanisme
- Point commission communication
- Point commission animation
- Définition d'un groupe de travail pour travaux nouvelle APC et modifications SDF

- Définition d'un groupe de travail pour rassemblement véhicules du 06 juin 2021

4/ Questions diverses

- Planning des congés

## I. POINT FINANCES A FIN AOUT 2020 :

### 1) Tableau des dépenses :

Mr le Maire remet le tableau des dépenses pour examen des chapitres 11 et 12 : il s'agit des dépenses réelles, déjà payées. Ce tableau faisant apparaître une dépense globale inférieure aux prévisions.

### 2) Prévisions à fin 2020 :

Reste à régler plusieurs dépenses et/ou travaux : le tracteur tondeuse (attente de la facture d'acompte), voir pour changer la porte de garage « entrée atelier », des travaux électriques, des extracteurs d'air... La trésorerie est fluctuante avec une moyenne au 15/09/2020 de 150KE. La ligne de trésorerie demandée auprès de la banque n'a pas eu besoin d'être utilisée, ni l'emprunt d'écritures. Une autre dépense est à prévoir, celle du changement de l'alarme de la Poste qui vient de nous lâcher.

## II. DELIBERATIONS :

- *Vote de la redevance du domaine public pour le SIEGE et signature de la convention (il s'agit de l'électricité)*

La location de leur passage à Houlbec-Cocherel nous rapporte 77 euros/an.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	15
----------	---	--------------	---	--------	----

- *Vote et signature de la convention de gestion des eaux pluviales par la SNA*

Le but est donné la compétence à la SNA.

Des ateliers de travaux vont être mis en place à ce propos entre Patrick WALLET et Laurent BESNARD

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	15
----------	---	--------------	---	--------	----

- *Vote de la vente des parcelles de la côte aux brebis après définition des limites cadastrales*

15KE au total au prorata des m2 vendus soit :

- 6909.94 euros pour Monsieur BOUDET GUILLAUME (445 m2) et
- 8090.06 euros pour Monsieur TEJERO Jean-Pierre (521m2)

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	15
----------	---	--------------	---	--------	----

- *Vote du tracé piétons la Cailleterie et autorisation de création : chemin de randonnée*

*Mr Caillet, adjoint à l'urbanisme, explique sur plans les futurs trajets piétons et la suppression des anciens. Il est rappelé que ces nouveaux chemins piétons seront réalisés aux frais de la SCEA Perrault (ferme) y compris tous frais de géomètre et/ou notariés.*

<b>Contre :</b>	<b>0</b>	<b>Abstention :</b>	<b>0</b>	<b>Pour :</b>	<b>15</b>
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

- *Vote du budget enherbement des cimetières*

Après étude le devis retenu par Monsieur WALLET Patrick est celui de la société Normand vert qui a déjà procédé au nettoyage des 2 cimetières avec un désherbant chimique « normalisé » pour un coût de 488 euros pour les 2 cimetières. Le devis total est de 15905 euros HT soit 8290 euros + 5615 euros pour les 2 cimetières. Les 488 euros du désherbant seront déduits du devis global si nous faisons affaire.

<b>Contre :</b>	<b>0</b>	<b>Abstention :</b>	<b>0</b>	<b>Pour :</b>	<b>15</b>
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

- *Vote de l'indemnité du conseiller municipal délégué (Laurent BESNARD) à la voirie*

Après concertation entre Mr le Maire et les 3 adjoints, il est décidé de baisser leurs indemnités. Le vote concerne donc une baisse de 6% (par rapport à l'indice global) de Mr le Maire et des adjoints et le passage à 94% de l'indice global pour Mr le Maire et les adjoints et à 6% de l'IG pour le conseiller municipal délégué. Cela permettra de ne pas « dépasser » le montant total autorisé par la loi.

<b>Contre :</b>	<b>0</b>	<b>Abstention :</b>	<b>0</b>	<b>Pour :</b>	<b>15</b>
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

- *Vote du choix du fournisseur et du coût du self pour la cantine scolaire*

Après concertation de la commission école, le fournisseur retenu est « CF cuisines » avec un coût global de 20026.89 euros + 675.24 euros + 64 euros pour les travaux d'électricité. La pause devrait avoir lieu durant les vacances de la Toussaint.

<b>Contre :</b>	<b>0</b>	<b>Abstention :</b>	<b>0</b>	<b>Pour :</b>	<b>15</b>
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

- *Vote de la mise en location du bâtiment complet ou partiel « ancienne mairie »*

Plusieurs projets ont déjà été présentés au premier adjoint Yannick CAILLET. Le bâtiment restant la propriété de la commune, il faut définir si nous le louons en sa totalité (salle de mariages, le local poste, le haut, les cours soit environ 180m<sup>2</sup>) à un seul locataire, ou si nous le divisons afin de le louer à différentes personnes. La commune prendrait à sa charge, les travaux de remise aux normes de l'électricité, et les plafonds anti-feu. Le but est d'avoir un lieu de passage, convivial avec une restauration ou des dégustations.

Vote pour une location au complet :

<b>Contre :</b>	<b>0</b>	<b>Abstention :</b>	<b>1</b>	<b>Pour :</b>	<b>14</b>
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

Abstention de Laurent CHABRILLAT

- *Vote du prix des loyers « ancienne mairie »*

Après étude de Yannick CAILLET : le m2 est loué 90euros/an\*180 m2/12 mois = environ 1500 euros/mois. Nous décidons de voter une fourchette entre 1500 et 1800 euros de loyer/mois. Il est prévu d'offrir 1 an de loyers afin de permettre aux nouveaux arrivants de s'installer.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	15
----------	---	--------------	---	--------	----

- *Vote des heures majorées pour les employé(e)s*

Les heures complémentaires sont les heures effectuées entre 30 et 35h, elles ne doivent pas faire l'objet de majoration, mais de récupération, à raison de une pour une ou de paiement mais sans majoration. Pour les heures supplémentaires, soit au-delà de 35h, une majoration est due.

Contre :	0	Abstention :	2	Pour :	13
----------	---	--------------	---	--------	----

Abstention de Patrick WALLET et Isabelle FRETZ

### **III. POINT SUR LES COMMISSIONS (par les VP) :**

✓ Point employé(e)s (par M le Maire) :

- Un organigramme est en cours d'élaboration avec Laurent CHABRILLAT. Le but est de savoir qui fait quoi et à quel niveau ? Qui contacter et pour quoi ?
- Emploi PEC : un plan emploi compétences est envisagé avec le pôle emploi afin d'intégrer à nos effectifs une personne aux espaces verts. Mr le maire explique que l'état prend en charge 50% des salaires et charges sur la base d'un contrat de 20h/semaine.
- Horaires : Un tableau récapitulatif des horaires effectués par l'ensemble des employés est en cours d'analyse. En parallèle des heures d'ouvertures de la mairie et de la Poste afin d'harmoniser le tout.
- Réunions d'informations : Il est prévu de bloquer une date de réunion entre les employés de la mairie et le conseil municipal afin de mieux se connaître et de savoir qui fait quoi et quand ?

✓ Point travaux sur la commune :

- Nettoyage des cimetières : vu précédemment
- Parking face à la salle des fêtes : Une étude est en cours par la commission voirie afin de réaliser une vingtaine de places, en épis, le long de la clôture face au parking actuel. Hervé LAUREAU se chargera de proposer un plan côtés.

✓ Point commission voirie :

- Rue de la chapelle : Réunion prévue entre tous les intervenants afin de programmer l'ensemble des travaux y compris l'éventuel enfouissement du réseau électrique, téléphonique, fibre. Un problème d'évacuation des eaux pluviales est en train d'être analysé.
- Rue de la cavée : Réfection des caniveaux en cours sur septembre et octobre 2020.
- Clos Saint Vincent : Il est prévu de l'appeler le « clos du Fay ». Les travaux avancent bien et une dizaine de lots a déjà été réservé sur l'ensemble. Monceau s'occupe de la gestion.

✓ Point école :

- Retour sur commission école : L'effectif des élèves est de 119 dont 99 mangent à la cantine.

✓ Point Communication et animation :

La prochaine réunion est fixée au 21/09/2020. Tous les membres du conseil peuvent remonter des commentaires à la commission animation et communication et y participer.

En raison de la covid19, la salle des fêtes ne peut être louée. Par contre, la commission autorise les clubs de gymnastique et de Judo à pratiquer leurs activités, ceci respectant un protocole sanitaire très stricte.

Le repas des anciens est décalé au printemps.

Le Noël des enfants est prévu le dimanche 20/12/2020 avec un ventriloque.

Un devis concernant la décoration pour Noël a été établi et s'élève à 1927.44 euros HT, ceci pour 2 projecteurs LED pour la nouvelle mairie, une nouvelle guirlande lumineuse, et la réfection des anciennes. Une remise de 40% a été faite.

Un rassemblement de voitures est prévu en juin 2021. Le groupe de travail est constitué de Mr le Maire, Daphné, Jocelyne, Estelle, Laurent C., Gilles et Aurore. Une réunion est prévue le 12/10/2020.

✓ Définition d'un groupe de travail pour les travaux d'une nouvelle APC et modifications SDF :

Des plans sont en cours d'élaboration afin de dédier le vestiaire du football à la nouvelle Poste, sachant que les travaux d'aménagements seront réalisés et financés par La Poste, ayant des normes de sécurité à respecter. Les travaux de « structure » seront quant à eux financés par la commune. Une partie du s/sol de la SDF pourrait être dédiée au judo (vestiaires). Pour cela, une étude de faisabilité et coût est menée.

Les vestiaires de football vont probablement être délocalisés de l'autre côté du terrain sous forme de bungalows aménagés, avec douches et toilettes, ceci dans l'attente de la délocalisation totale du terrain de football.

Le groupe de travail sera constitué de M le Maire, Yannick, Hervé, Laurent C., Patrick, Laurent B.

#### **IV. QUESTIONS DIVERSES :**

Un planning des congés est en cours d'élaboration entre M le Maire, les adjoints, et les présidents des commissions cela devrait permettre de savoir qui fait quoi en l'absence de responsable.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

---

#### **RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES**

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu le **mardi 2020 à 19h** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie).

*A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.*